**Module 17 : Programmes destinés aux adolescents et aux jeunes dans les situations d’urgence**

**Introduction**

Le présent module est prévu pour durer 90 minutes. Il propose des activités et des supports de formation aux programmes éducatifs et aux questions concernant les adolescents et les jeunes dans les situations d’urgence. Cependant, étant donné que les problèmes qui les affectent sont complexes, variés et englobent tous les secteurs des interventions humanitaires et de développement, **il est recommandé de consacrer plus de temps à cette formation (au moins deux heures, quatre si possible)**.

Ce guide est accompagné d’une présentation PowerPoint et renvoie aux diapositives correspondantes. Dans chaque section, les différentes parties contiennent des instructions destinées à l’animateur. Les textes en *italique* représentent ce que l’animateur doit formuler afin d’expliquer le contenu de la diapositive et de la section aux participants. Les sept activités complémentaires et le travail en groupe facultatif, représentés par le symbole , visent à améliorer le caractère participatif de la formation. Les encadrés renvoient à une activité et précisent son objectif. La description des activités complémentaires et les documents correspondants figurent à la fin de ce guide.

Il est possible de renforcer sensiblement la formation en allongeant sa durée et **en permettant aux participants de réfléchir à leurs propres projets éducatifs ou expériences professionnelles avec des jeunes gens**. Insistez sur l’importance des ressources recommandées : ces outils pratiques pourront s’avérer utiles à la mise en œuvre de bonnes pratiques et à la promotion de la participation des adolescents et des jeunes.

**Principaux messages et points à retenir**

Lorsqu’il explique ou adapte le contenu de ce module, l’animateur doit cibler – par le biais de présentations, d’activités ou de débats – les points suivants :

* La définition des adolescents et des jeunes est complexe et varie d’une culture à l’autre. Mais, dans toutes les communautés, il s’agit d’une période de transition au cours de laquelle les jeunes gens sont susceptibles de prendre des décisions qui auront des répercussions importantes, positives ou négatives, sur leur avenir.
* Dans les situations d’urgence, s’ajoutent à ces enjeux souvent difficiles les risques potentiels courus par les jeunes gens et les responsabilités d’adultes qu’ils peuvent se voir contraints d’assumer suite à une catastrophe d’origine naturelle ou humaine.
* L’accès à des programmes éducatifs de qualité est un droit humain fondamental et est essentiel à la sécurité et au développement des personnes à tous les niveaux de la gestion des risques (prévention et préparation, intervention après une crise, relèvement, développement).
* Il est crucial d’affronter les problèmes politiques à l’échelle régionale, nationale et internationale afin de répondre aux besoins et de combler les lacunes des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes.
* Les approches de l’éducation formelle et informelle doivent être **globales**, **intersectorielles** et **inclusives**. Pour garantir cette dernière caractéristique, la dimension de genre et les jeunes gens handicapés doivent être pris en compte à chaque étape du cycle du projet.
* La participation constructive des jeunes doit être privilégiée à chaque étape du cycle du projet en :
* nouant des partenariats efficaces avec les jeunes gens.
* assurant l'évaluation des besoins actuels des programmes et l'inclusion des jeunes gens dans l’analyse du contexte afin de garantir que la planification et la mise en œuvre des interventions tiennent compte de leurs besoins et leurs souhaits.
* veillant à ce que les programmes fournissent aux adolescents et aux jeunes des possibilités de s’engager politiquement, économiquement et socialement.

La diapositive 30 présente un résumé de ces points et peut aider l’animateur à récapituler rapidement le contenu de l’atelier à l’issue de celui-ci.

**Présentation générale du module**

Les activités signalées en rouge sont des activités complémentaires que nous vous recommandons de réaliser si vous disposez d’assez de temps. L’atelier simple dure 90 minutes. Si toutes les activités principales et complémentaires sont réalisées, l’atelier dure de 5 à 6 heures.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Contenu** | **Durée approx.** | | **Type d’activité** |
| **Partie A : Identifier les adolescents et les jeunes et les principaux enjeux** | | | |
| Section 1. Définition des « adolescents et des jeunes » | | 10 minutes | Présentation et travail en groupe facultatif |
| Section 2. Principaux problèmes et enjeux touchant les jeunes gens dans les contextes de crise | | 10 minutes  (30 minutes) | Présentation et travail en groupe facultatif  (Activité complémentaire 1) |
| Section 3. Pourquoi les programmes d’éducation en situations d’urgence doivent-ils privilégier les jeunes gens ? | | 10 minutes  (30 minutes)  (30 minutes et +) | Présentation  (Activité complémentaire 2)  (Activité complémentaire 3) |
| **Partie B : Bonnes pratiques des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes** | | | |
| Section 4. Approches efficaces de l’éducation formelle et informelle | | 15 minutes  (30 minutes) | Présentation  (Activité complémentaire 4) |
| Section 5. Adolescentes et jeunes filles : principaux éléments à prendre en compte pour assurer le caractère inclusif des programmes | | 10 minutes | Présentation et travail en groupe facultatif |
| Section 6. Adolescents et jeunes handicapés : principaux éléments à prendre en compte pour garantir le caractère inclusif des programmes | | 5 minutes  (30 minutes) | Présentation et travail en groupe facultatif  (Activité complémentaire 5) |
| **Partie C : Privilégier la participation des adolescents et des jeunes** | | | |
| Section 7. Comprendre ce qu’est la participation des jeunes | |  |  |
| Section 8. Pourquoi faire participer les adolescents et les jeunes ? | | 10 minutes  (30 minutes) | Présentation  (Activité complémentaire 6) |
| Section 9. Moyens pratiques de faire participer les adolescents et les jeunes aux activités politiques, économiques et sociales | | 20 minutes  (30 minutes) | Présentation  (Activité complémentaire 7) |
| Durée totale | | **90 minutes**  (+/- 210 minutes) | Activités principales  (Activités complémentaires) |

**Préparation, ressources et supports de cours**

|  |
| --- |
| **Supports nécessaires :**  Documents et préparation nécessaires pour réaliser toute activité complémentaire **facultative**   * Distribuez à chaque participant un exemplaire du  document 1 (Tendances) en support de l’activité complémentaire 3. * Distribuez à chaque participant un exemplaire du  document 2 (Grille d’action) en support de l’activité complémentaire 6. * Distribuez à chaque participant un exemplaire du document 3 (Liste des ressources pour la participation des adolescents et des jeunes) qui présente la liste des outils et ressources recommandés. * Présentation PowerPoint de l’INEE sur les programmes destinés aux adolescents et aux jeunes dans les situations d’urgence. * Prévoyez un nombre suffisant d’exemplaires du *Manuel des normes minimales de l’INEE* pour réaliser les activités de travail en groupe. * Préparez un nombre suffisant d’exemplaires des *normes minimales de l’INEE* et de la note de synthèse de l’INEE sur les jeunes (*Thematic Brief: Youth*) pour réaliser les activités de travail en groupe. * Tableaux de conférence et marqueurs * Vous aurez besoin d’une bonne connexion à Internet pour réaliser l’activité complémentaire 5.   **Préparation**   * Photocopies des document 1,  document 2 et document 3. * Photocopies de la note de synthèse de l’INEE sur les jeunes (*Thematic Brief: Youth*).   Familiarisez-vous avec les exercices complémentaires suggérés dans les encadrés des **parties A, B et C.** |

**Objectifs pédagogiques**

1. Montrez la diapositive 2 et soulignez les objectifs d’apprentissage suivants :

* Identifier les problèmes et les vulnérabilités spécifiques aux adolescents et aux jeunes pendant et après les situations de crise et la manière dont ils peuvent aider de façon positive leur famille, leur école et leur communauté
* Examiner les bonnes pratiques et les recommandations spécifiques pour assurer la qualité et l’efficacité des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes
* Apprendre à promouvoir de façon pratique la participation constructive des adolescents et des jeunes

Précisez aux participants qu’ils peuvent s’aider de nombreux outils excellents pour réaliser leurs activités auprès des adolescents et des jeunes. Ce module fait référence à nombre d’entre eux et fournit également une liste des ressources disponibles. Si vous pouvez distribuer aux participants des copies imprimées des documents référencés comme « supports nécessaires » pendant la formation ou s’ils en possèdent déjà, invitez-les à s’y reporter tout au long des activités : ils sont autant de repères sur la manière de répondre aux besoins des adolescents et des jeunes.

1. Avant de passer à la prochaine diapositive, prenez le temps de souligner le point suivant :

*« La différence entre la compréhension des bonnes pratiques et la capacité à les appliquer dans un contexte donné est inévitable. Les programmes et les interventions doivent s’adapter à chaque situation spécifique en fonction des besoins locaux, des ressources disponibles et du stade de la situation d’urgence. Les recommandations émises dans le cadre de cette formation visent à améliorer les approches de la programmation afin de satisfaire aux droits et aux besoins éducatifs des jeunes gens affectés par des catastrophes. Dans de nombreux contextes d’urgence, il peut s’avérer impossible d’appliquer les recommandations suivantes, en particulier dans l’immédiat. Dans ce cas, il est crucial de consulter les parties prenantes et les jeunes bénéficiaires au sein de la communauté afin d’établir leurs priorités et d’intégrer les recommandations suivantes dans la mesure du possible en s’aidant des normes minimales de l’INEE et des documents d’orientation proposés. »*

**Partie A. Identifier les adolescents et les jeunes et les principaux enjeux**

1. **Définition des « adolescents et des jeunes »**

10 minutes

1. **Avant de montrer les images correspondant aux facteurs** (diapositive 3), demandez aux participants d’établir la liste des facteurs qui contribuent à définir ce que sont les adolescents et les jeunes en fonction des cultures, des régions, des religions, etc. Notez leurs réponses sur un tableau de conférence ou un tableau puis montrez les diapositives 3 à 6 afin de discuter des facteurs qu’ils n’ont pas cités.
2. Montrez la diapositive 3 et expliquez les points suivants :

*« Il est difficile de définir avec exactitude qui sont les adolescents et les jeunes ; en outre, les définitions varient d’une culture à l’autre en fonction de facteurs socioculturels, institutionnels, économiques et politiques spécifiques. Les adolescents et les jeunes ne constituent en aucun cas des groupes homogènes mais plutôt des groupes variés caractérisés par des différences de genre, d’ethnicité, d’emplacement, d’éducation, de revenu et de ressources.*

*Chaque individu aborde ce passage à l’âge adulte de manière différente en fonction de sa maturité physique, affective et cognitive, ainsi que d’autres facteurs, comme :*

* + - *L’état civil*
* *Le niveau d’études*
* *L’accès à un revenu*

*En outre, chaque nation ou région définit cette période en fonction de ses propres normes culturelles et sociales et de ses lois nationales, à savoir :*

* + - *Les rôles sociaux, les relations entre les sexes, l’état civil et la capacité à contribuer économiquement*
    - *Les rituels religieux ou les coutumes (rites de passage, liés parfois au début de la puberté) qui marquent le moment où l’individu acquiert des droits et des responsabilités d’adulte »*

1. Montrez la diapositive 4 et expliquez ce qui suit :

*« En général, à des fins statistiques, on peut définir cette transition comme une période de progression vers une responsabilité indépendante, le passage de l’enfance à l’âge adulte, de l’éducation à l’emploi :*

* *Les Nations Unies définissent les « jeunes » comme les personnes âgées de 15 à 24 ans.*
* *L’OMS (Organisation mondiale de la Santé) définit les « adolescents » comme les personnes âgées de 10 à 19 ans.*
* *Réunies, ces deux définitions couvrent les « jeunes gens » âgés de 10 à 24 ans. »*

*Aux fins de la présente formation, et dans le cadre de l’examen des principaux enjeux et des recommandations en matière de programmation, les jeunes gens âgés de 10 à 24 ans sont appelés « adolescents et jeunes » ou « jeunes gens ». Il convient de souligner que les « adolescents » et les « jeunes » ne sont pas des groupes homogènes, et que les différentes tranches d’âge qu’ils recoupent requièrent des actions et des interventions basées sur leurs besoins particuliers. Comme nous le verrons plus loin au cours de la formation, encourager la participation de jeunes représentants des différents groupes d’adolescents et de jeunes aux processus de planification et de mise en œuvre permet d’établir et de couvrir les besoins spécifiques de chaque tranche d’âge. »*

1. Montrez la diapositive 5 et expliquez le point suivant :

*« Quelle que soit la définition ou la catégorisation des adolescents et des jeunes, le passage à l’âge adulte est le moment où les jeunes gens sont censés assumer de nouvelles responsabilités, définir leurs objectifs et prendre des décisions susceptibles d’affecter leur avenir de manière positive ou négative. Il est par conséquent crucial que l’intervention d’urgence et les processus de développement leur accordent à tous une attention et des ressources suffisantes. »*

1. **Principaux problèmes et enjeux clés touchant les jeunes gens dans les contextes de crise**

10 minutes

*Si vous disposez de plus de temps :*

Démarrez cette section avec l’activité complémentaire 1 pour que les participants s’habituent à utiliser les normes minimales et envisagent les différents risques et problèmes auxquels peuvent se heurter les adolescents et les jeunes dans les situations d’urgence.

1. Préparez à l’avance un tableau de conférence au milieu duquel vous aurez tracé une ligne verticale.

## Montrez la diapositive 6 expliquez les points suivants :

*« Dans les situations d’urgence, la difficulté inhérente à cette période de la vie est aggravée par les risques et les responsabilités adultes que doivent assumer les jeunes gens du jour au lendemain. Cette situation est fréquente en cas de catastrophe d’origine naturelle ou humaine.*

## *La communauté internationale a reconnu que ce passage à l’âge adulte constitue* ***le*** *moment charnière de transmission de la pauvreté, de l’inégalité et de la violence à la génération suivante.*

## *Comme nous l’avons vu sur la plupart des continents, les jeunes gens déracinés, sans emploi, intolérants et en rupture avec la société sont susceptibles de tomber dans le piège de la violence, de la criminalité, des gangs ou des groupes armés,* ***en particulier lorsqu’ils n’ont aucune perspective de développement personnel ni la capacité de contribuer de façon positive à la vie de leur famille et de leur communauté****. »*

1. Montrez ladiapositive 7 et expliquez ce qui suit :

*« Les jeunes gens courent de multiples risques pendant les catastrophes d’origine naturelle ou humaine et peuvent être victimes de violence, de maltraitance et d’exploitation. »*

1. Si vous avez réalisé l’activité complémentaire 1, passez directement à la diapositive 8. Dans le cas contraire, tracez une ligne verticale au milieu du tableau de conférence. Demandez aux participants d’énumérer les répercussions ou les risques qui peuvent affecter les adolescents et les jeunes de sexe masculin suite à une catastrophe d’origine naturelle ou humaine. Notez leurs réponses d’un côté. Posez ensuite la même question, mais du point de vue des adolescentes et des jeunes filles et notez les réponses de l’autre côté. Demandez ensuite aux participants de réfléchir à de possibles répercussions positives pour les jeunes gens. En vous appuyant sur la diapositive 8, discutez des risques/répercussions qui n’ont pas été cités par les participants.
2. Montrez la diapositive 8 et expliquez les points suivants :

*« Comme nous l’avons vu, les adolescents et les jeunes représentent les tranches d’âge les plus ciblées par :*

* *L’enrôlement forcé par les milices ou les groupes extrémistes*
* *La traite à des fins d’exploitation par le travail ou par le commerce sexuel*
* *La violence sexuelle ou sexiste, souvent perpétrée lors des conflits armés*

*Les catastrophes d’origine naturelle ou humaine peuvent également entraîner :*

* *la perte de possibilités éducatives et économiques ;*
* *l’apparition d’activités génératrices de revenu à risque afin de survivre (prostitution, mendicité, etc.) ;*
* *des déplacements massifs, la séparation d’avec les parents ou leur décès.*

*En dépit de ces vulnérabilités évidentes, les jeunes gens reçoivent sensiblement moins de secours, de ressources et de protection de la part de la communauté internationale que les enfants en âge d’aller à l’école primaire. D’après la Banque mondiale, moins de 8 % des prêts visaient spécifiquement des projets dans le secondaire contre 43 % pour le primaire et 12 % pour l’enseignement supérieur*[[1]](#footnote-1)*. »*

1. Montrez la diapositive 9 et expliquez ce qui suit :

*« Que les catastrophes soient d’origine naturelle ou humaine, les possibilités économiques limitées, l’effondrement des infrastructures communautaires et l’absence de protection sociale rendent les jeunes femmes spécialement vulnérables à la violence sexiste et à l’exploitation économique et sexuelle. Elles sont souvent doublement victimes de la discrimination en raison de leur sexe et de leur âge. Dans de nombreuses sociétés, les filles continuent d’être au bas de l’échelle économique et sociale et ont moins de possibilités éducatives et économiques que les garçons et les jeunes hommes.*

*Les jeunes femmes se heurtent davantage aux problèmes suivants :*

* *Une baisse sensible de la scolarisation et des activités extrascolaires en raison de leurs charges domestiques ou des craintes que suscite leur sécurité*
* *L’exploitation économique et sexuelle, y compris l’esclavage, le travail forcé, la prostitution forcée ou les « contraintes économiques »*
* *La violence sexuelle généralisée, souvent utilisée comme arme de guerre, qui entraîne :*
  + *De graves traumatismes psychologiques (honte, repli sur soi, dépression)*
  + *De graves blessures physiques et problèmes de santé (maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH et le sida, grossesse précoce et non désirée, avortement non médicalisé)*
  + *La stigmatisation et le rejet de leur famille, leurs pairs et leur communauté*
  + *L’altération des possibilités économiques et éducatives en raison des répercussions citées ci-dessus »*

1. **Pourquoi les programmes d’éducation en situations d’urgence doivent-ils privilégier les jeunes gens ?**

10 minutes

* + - 1.  Si vous disposez d’assez de temps, vous pouvez énumérer les instruments juridiques internationaux étayant les normes minimales cités dans l’encadré ci-dessous.

Vous pouvez également renvoyer les participants à la page 6 du manuel des normes minimales ; ils y trouveront la liste de tous les cadres juridiques contraignants et non contraignants qui soutiennent le droit à l’éducation. Vous pouvez ensuite débattre des déclarations contenues sur la diapositive 10. Pour gagner du temps, vous pouvez vous contenter de lire le texte surligné, qui résume les déclarations. Demandez aux participants d’ajouter toute législation nationale à la liste.

**Instruments juridiques internationaux étayant les normes minimales de l’INEE**

* Déclaration universelle des droits de l’homme (1948) (articles 2, 26)
* Quatrième Convention de Genève (1949) (articles 3, 24, 50) et Protocole additionnel II (1977) (article 4.3 (a))
* Convention relative au statut des réfugiés (1951) (articles 3, 22)
* Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966) (article 2)
* Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) (articles 2, 13, 14)
* Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (1979) (article 10)
* Convention relative aux droits de l’enfant (1989) (articles 2, 22, 28, 29, 30, 38, 39)
* Statut de Rome de la Cour pénale internationale (1998) (article 8(2)(b)(ix) et 8(2)(e)(iv))
* Principes directeurs relatifs au déplacement des personnes à l’intérieur de leur propre pays (non contraignants) (1998) (paragraphe 23)
* Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006) (article 24)
  + - 1. Montrez la diapositive 10 et expliquez les points suivants :

*« Plusieurs traités relatifs aux droits de l’homme reconnaissent le principe du droit à l’éducation de tous les jeunes gens. Certains textes citent expressément le droit des adolescents et des jeunes à une éducation de qualité, à savoir :*

* ***La Convention relative aux droits de l’enfant****: le Comité des droits de l’enfant reconnaît l’importance d’une éducation bien conçue pour la santé et l’épanouissement actuels et futurs des adolescents, ainsi que pour leurs enfants et demande instamment aux États parties, en application des articles 28 et 29 de la Convention, de garantir l’accès de tous les adolescents à un enseignement secondaire et supérieur[[2]](#footnote-2).*
* ***La Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes :*** *l’article 10 fait spécifiquement référence à l’égalité de l’homme et de la femme en ce qui concerne l’accès des filles et des garçons au même type d’éducation, dans toutes les catégories et à tous les niveaux.*
* ***La Convention relative au statut des réfugiés :*** *stipule que « Les États contractants accorderont aux réfugiés un traitement aussi favorable que possible, et en tout cas non moins favorable que celui qui est accordé aux étrangers en général dans les mêmes circonstances quant aux catégories d’enseignement autre que l’enseignement primaire » (promotion de l’égalité des chances pour les populations réfugiées en matière d’enseignement post-primaire)*
* ***Le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels :*** *précise que « L’éducation de base doit être encouragée ou intensifiée, dans toute la mesure possible, pour les personnes qui n’ont pas reçu d’instruction primaire ou qui ne l’ont pas reçue jusqu’à son terme » (promeut l’éducation de base pour les adolescents et les jeunes plus âgés que la normale). En outre, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels reconnaît que « … l’enseignement secondaire requiert des programmes d’études souples et des systèmes de formation variés qui répondent aux besoins des étudiants dans des contextes sociaux et culturels différents. Le Comité encourage les programmes éducatifs mis en place parallèlement au réseau scolaire ordinaire existant dans le secondaire[[3]](#footnote-3). »*

*Par ailleurs, les normes minimales de l’INEE considèrent la lettre et l’esprit de la législation en matière de droits de l’homme comme la base de la planification de l’éducation et contribuent à la qualité de l’éducation en permettant l’application concrète des principes de participation, de responsabilité, de non-discrimination et de protection juridique. »*

 *Si vous disposez de plus de temps :*

Démarrez cette section par l’activité complémentaire 2 afin d’inciter les participants à réfléchir à la manière dont l’éducation peut contribuer au développement dans l’ensemble du continuum préparation/intervention/relèvement.

.

* + - 1. Montrez la diapositive 11 et expliquez les points suivants :

*« Investir dans des programmes de qualité destinés aux adolescents et aux jeunes :*

* *est la manière la plus utile de consolider les avancées historiques réalisées à l’échelle internationale au profit de la petite et la moyenne enfance depuis 1990 dans des domaines tels que la survie de l’enfant, la hausse du taux de scolarisation des garçons et des filles dans le primaire, ainsi que l’accès à l’eau propre et aux médicaments essentiels[[4]](#footnote-4) ;*
* *peut renforcer la capacité des jeunes gens à subvenir à leurs propres besoins et à interrompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté, l’inégalité et la discrimination fondée sur le sexe ;*
* *peut fournir des compétences, une formation et une orientation pertinentes, susceptibles d’aider les jeunes gens à faire face aux répercussions de la crise économique mondiale, de la dégradation de l’environnement, de l’urbanisation et de la migration, de la pandémie de VIH/sida et de la hausse de la fréquence et de la gravité des crises humanitaires ;*
* *peut apporter une stabilité et une structure, dispenser une formation professionnelle et des compétences pratiques et donner espoir en l’avenir ;*
* *assure une protection physique contre les dangers et l’exploitation en situation de crise ; forme aux compétences qui contribuent à sauver des vies (manière d’éviter les mines terrestres, protection contre les abus sexuels, normes en matière de santé et d’hygiène, prévention du VIH/sida, santé sexuelle et reproductive, etc.). De fait, l’UNICEF estime qu’1,8 million d’enfants d’Afrique subsaharienne pourraient être sauvés si leur mère avait achevé ses études secondaires*[[5]](#footnote-5)*;*
* *l’éducation secondaire de qualité contribue positivement, sur le long terme, au développement national et mondial en apportant des compétences essentielles aux économies du savoir et au développement (comme le raisonnement abstrait, l’analyse de problèmes, les langues étrangères et les aptitudes de communication écrite et orale). La formation professionnelle permet d’enseigner des compétences qui peuvent être directement appliquées dans le cadre du travail et favoriser le développement. »*

 *Si vous disposez de plus de temps :*

Concluez cette section en réalisant l’activité complémentaire 3. Les participants apprendront à cerner les principaux enjeux auxquels peuvent faire face les adolescents et les jeunes dans les situations d’urgence et à élaborer des messages de plaidoyer pour les résoudre.

* + - 1. Montrez la diapositive 12 et soulignez ce qui suit :

*« Les adolescents et les jeunes ne sont pas les bénéficiaires passifs du soutien qui leur est fourni ; ils sont capables d’œuvrer activement en faveur du changement et leur contribution s’avère précieuse pour le développement et la reconstruction. S’ils ont accès à des possibilités adaptées et aux compétences et outils nécessaires, les jeunes peuvent alors contribuer efficacement au sein des communautés affectées par la crise et participer de manière significative à la cohésion sociale, la résolution des conflits, la reconstruction et le maintien de la paix. »*

**Partie B. Bonnes pratiques des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes**

1. **Approches efficaces de l’éducation formelle et informelle**

15 minutes

1. Montrez la diapositive 13 et expliquez ce qui suit :

*« Cette formation se concentre sur les aspects programmatiques des interventions d’urgence destinées aux adolescents et aux jeunes ; pour répondre aux besoins et combler les lacunes des programmes, il est essentiel d’aborder les questions politiques à l’échelle régionale, nationale et internationale. Nous avons examiné certains instruments juridiques et déclarations internationaux qui affirment le droit de tous les individus à recevoir une éducation. Les autorités nationales et la communauté internationale ont le devoir de respecter, protéger et exercer ce droit. Les législations, les politiques et les règlements nationaux en matière d’éducation doivent être élaborés ou revus, par le biais d’une démarche participative, afin de mieux couvrir les divers besoins des adolescents et des jeunes. »*

1. Demandez aux participants de consulter la section **Politique éducative** du **Manuel des normes minimales** (page 104) où ils trouveront plus d’orientations sur la mise au point, la promulgation, la planification et la mise en œuvre des politiques. Vous pouvez également leur demander de consulter le **Programme d’action mondial pour la jeunesse** pour plus d’informations sur la mise au point et la promulgation des politiques.

 *Si vous disposez de plus de temps :*

Vous pouvez ajouter l’activité complémentaire 4 à cette section ; elle aidera les participants à se familiariser avec les questions relatives aux adolescents et aux jeunes dans les situations d’urgence abordées dans le Manuel des normes minimales.

*Sinon, présentez seulement le contenu suivant.*

1. Avant de présenter le contenu de la diapositive 14, expliquez ce qui suit :

*« Lors des débats sur les bonnes pratiques des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes, en particulier dans les situations de crise, il importe de se baser sur les normes minimales pour satisfaire les besoins et respecter les droits de tous les jeunes gens affectés par une catastrophe. »*

1. Demandez aux participants de consulter la synthèse thématique de l’INEE sur les jeunes (*INEE Thematic Brief on Youth*) pour obtenir plus d’informations sur la manière dont sont intégrées les questions relatives aux adolescents et aux jeunes dans les normes minimales. N’hésitez pas à souligner que toutes les normes font référence aux besoins particuliers des jeunes.
2. Montrez la diapositive 14 et expliquez le point suivant :

*« Soulignons ici que dans de nombreuses situations de crise et d’après-crise, la population est majoritairement composée d’adolescents et de jeunes non scolarisés qui ne fréquentent pas ou ne peuvent pas fréquenter un établissement scolaire classique. Les programmes informels sont parfois leur seul moyen d’accéder à l’éducation et à la formation ; ces derniers doivent par conséquent être intégrés à la planification et à l’élaboration des programmes. Que les interventions aient lieu au sein ou en dehors des environnements scolaires formels, les approches, formelles comme informelles, doivent comprendre :*

* *Une programmation globale qui s’appuie sur les partenariats intersectoriels et inclue différents groupes ethniques, religieux et culturels, y compris les adolescents et les jeunes marginalisés et exposés à des risques. »*

1. Montrez la diapositive 15 et expliquez le point suivant :

*« L’accès des adolescents et des jeunes à des programmes globaux s’est avéré la méthode d’apprentissage des compétences nécessaires à l’âge adulte (indépendance économique, civisme, promotion de la santé, etc.) la plus efficace. En privilégiant les interventions éducatives globales, on peut contribuer de manière positive à la sécurité et au développement humain à toutes les étapes de la gestion des risques (prévention et préparation, intervention, relèvement, développement). Une approche globale offre des possibilités dans les domaines de la formation professionnelle, la création d’emplois, et la participation politique et comprend une formation à la communication et aux compétences pratiques (qui comprend des leçons et des exercices sur le travail en groupe, le leadership, la discipline, la promotion de la santé, la communication et la responsabilité sociale). »*

1.  Invitez les participants à partager leurs expériences de mise en œuvre d’approches globales. Quels problèmes ont-ils rencontrés et quels succès ont-ils obtenus dans le cadre de leurs activités de programmation ? Quels enseignements en ont-ils tirés et quelles bonnes pratiques souhaitent-ils partager avec les autres participants ?
2. Montrez la diapositive 16 et expliquez les points suivants :

*« Les questions relatives aux adolescents et aux jeunes, dans le cadre du passage de l’enfance à l’âge adulte et de l’éducation à la vie professionnelle, en particulier dans les contextes de crise et d’après-crise, touchent à divers secteurs, parmi lesquels l’éducation, le relèvement précoce, les moyens de subsistance, la protection, l’eau, l’assainissement et l’hygiène, et la santé. En outre, les adolescents et les jeunes ont des besoins qui leur sont propres et qui dépendent directement de leur sécurité économique ; ils peuvent se voir contraints d’abandonner l’école, leur communauté et/ou leur(s) source(s) de revenu.*

*Les approches intersectorielles doivent s’attacher à relier plus efficacement la scolarisation aux marchés du travail locaux et à des informations actualisées, afin d’améliorer l’enseignement des compétences pratiques, l’enseignement des compétences relationnelles (préparation à l’emploi c.-à-d. la communication efficace sur le lieu de travail et les compétences relationnelles telles que la résolution des conflits, les techniques d’entretien, l’écoute active, la négociation, etc.), ainsi que l’enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).*

*Les jeunes gens doivent également avoir l’occasion de montrer leurs capacités dans des environnements économiques, politiques et socioculturels plus favorables. Il est par conséquent crucial d’établir des liens et des partenariats intersectoriels coopératifs avec des institutions économiques, politiques et sociales plus importantes (hôpitaux, écoles, églises, mosquées, organisations de services communautaires) et ainsi de jeter les bases d’interventions globales, pertinentes et de qualité. »*

1.  Demandez aux participants de partager leur expérience des partenariats intersectoriels. Quels secteurs ou institutions ont-il inclus dans leur approche ? Quels succès ont-ils obtenus ou quels problèmes ont-ils rencontrés ? Quels enseignements en ont-ils tirés et quelles bonnes pratiques souhaitent-ils partager avec les autres participants ?
2. Montrez la diapositive 17 et expliquez les points suivants :

*« Les approches doivent veiller à atteindre les jeunes gens les plus vulnérables et les plus exposés, et prêter attention aux groupes susceptibles de se heurter à des problèmes d’ordre politique, culturel, religieux, ethnique ou liés au genre. Les nouveaux migrants, les personnes déplacées, les réfugiés et les anciens enfants soldats doivent également bénéficier des services et ressources. Cependant, il faut veiller à ne pas en priver les jeunes qui ne sont pas issus de ces groupes « vulnérables », sous peine de s’attirer leur ressentiment et leur animosité. À l’inverse, les activités doivent englober les adolescents et les jeunes de tous horizons afin de promouvoir la tolérance, la diversité et la cohabitation pacifique.*

*Les programmes doivent jouir en outre d’une assise communautaire, s’attacher à faire participer les parents, les anciens et les membres de la communauté pour instaurer la confiance et favoriser la participation et la pérennité. »*

1.  Demandez aux participants de faire part de leur expérience en matière d’inclusion des groupes vulnérables ou à risque dans leurs programmes. Demandez-leur s’ils ont été confrontés à l’exclusion de certains groupes d’adolescents et de jeunes des activités ou des interventions. Quelles en ont été les conséquences ? Quelles mesures ont été adoptées pour inclure ces groupes ?

 En outre, vous pouvez demander aux participants de citer des exemples de projets où ils ont réussi à faire participer les membres de la communauté aux activités. Peuvent-ils citer des exemples de bonnes pratiques ?

1. Demandez aux participants de consulter les **normes 1 et 2 du Manuel des normes minimales** **relatives à la participation communautaire** (page 22), où ils trouveront plus d’orientations sur la participation communautaire et l’engagement des adolescents et des jeunes. **Le guide de poche de l’INEE sur l’éducation inclusive** fournit également des informations sur la manière de rendre l’éducation en situations d’urgence plus accessible à tous, en particulier aux personnes souvent exclues de l’éducation.
2. **Adolescentes et jeunes filles : principaux éléments à prendre en compte pour assurer le caractère inclusif des programmes**

10 minutes

* + - 1. **Avant de montrer la** diapositive 18, expliquez le point suivant :

*« Dans le cadre des programmes inclusifs destinés aux adolescents et aux jeunes, le genre est une question transversale qui doit être privilégiée à toutes les étapes du cycle du projet. Il importe de tenir compte de tous les obstacles potentiels susceptibles d’empêcher les adolescentes et les jeunes filles de participer aux activités ou aux interventions et de mettre en œuvre les réponses appropriées afin de surmonter ces obstacles. »*

* + - 1.  Demandez aux participants de citer des exemples d’obstacles potentiels et notez leurs réponses. Après la discussion, montrez la diapositive 18 et soulignez tout obstacle qui n’a pas été évoqué.
      2. Montrez la diapositive 18 et soulignez le point suivant :

*« Dans la plupart des situations de catastrophe d’origine naturelle et humaine, les jeunes femmes doivent assumer des charges domestiques plus importantes afin de satisfaire aux besoins de leur famille, ce qui peut les empêcher de participer aux activités d’apprentissage, à la formation professionnelle ou aux activités ludiques. La discrimination, la pauvreté, ainsi que les croyances et les normes culturelles/religieuses peuvent également constituer un obstacle à leur participation. En outre, les jeunes femmes victimes de violences sexuelles ou physiques ne sont parfois pas en mesure de participer aux programmes en raison de graves problèmes de santé physique ou mentale, d’une grossesse précoce, d’un sentiment de honte ou du rejet de leur famille et de leur communauté. Les programmes doivent aussi s’assurer que les services et les ressources fournis conviennent aux jeunes femmes et que les jeunes mères bénéficient de services de garderie pour leurs enfants. »*

* + - 1. Demandez une nouvelle fois aux participants de consulter le **Guide de poche de l’INEE sur le genre** où ils trouveront des outils et des orientations pratiques pour s’assurer que les programmes prennent en compte les questions de genre.

1. **Adolescents et jeunes handicapés : principaux éléments à prendre en compte pour garantir le caractère inclusif des programmes**

5 minutes

* + - 1. Avant de montrer la diapositive 19, expliquez le point suivant :

*« De nombreux apprenants handicapés sont toujours privés de leur droit à une éducation de qualité et ne bénéficient pas du soutien dont ils ont besoin pour apprendre et s’épanouir. Parmi les jeunes gens handicapés, citons ceux qui sont porteurs d’un handicap physique, sensoriel et mental. Nous devons également tenir compte des apprenants ayant des difficultés d’ordre comportemental et affectif et ceux qui sont en butte aux effets du stress lié à une situation d’urgence ; ceux qui connaissent des difficultés d’apprentissage temporaires ou continues et ceux atteints de troubles psychologiques. Ils ne sont pas toujours considérés comme des “ apprenants handicapés ” bien qu’ils soient souvent confrontés aux mêmes problèmes. »*

* + - 1.  Demandez aux participants de réfléchir aux obstacles potentiels susceptibles d’empêcher les jeunes gens handicapés de participer aux programmes formels ou informels. Notez leurs réponses sur un tableau ou sur un tableau de conférence puis montrez la diapositive en soulignant les obstacles qui n’ont pas encore été cités.

Quelques exemples d’obstacles à prendre en considération :

* **Distance** - le manque d’écoles, fermées ou endommagées pendant la situation d’urgence, peut contraindre de nombreux jeunes gens à parcourir de longues distances, semées d’obstacles ou de difficultés.
* **Routes en mauvais état ou endommagées**- les routes principales peuvent se dégrader, être partiellement bloquées ou devenir trop dangereuses pour être utilisées (mines terrestres, glissements de terrain, chutes de pierres, inondations).
* **Danger accru sur les sites scolaires** - pendant les situations d’urgence, en particulier après les catastrophes naturelles, l’environnement scolaire est souvent truffé de dangers, comme des débris, des structures instables et des matériaux dangereux.
* **Sécurité personnelle** - la violence continue peut exposer les personnes au risque de violence physique ou sexuelle durant les trajets.
* **Moyens de transport inexistants ou inaccessibles** - les moyens de transport peuvent être inexistants ou être perturbés par une situation d’urgence.
* **Déplacement** - un espace d’apprentissage communautaire peut être transféré ailleurs de manière provisoire ou durable, ce qui entraîne des difficultés supplémentaires pour les jeunes gens qui ont, entre autres, des problèmes de mobilité, de vision, d’audition.
* **Répercussions d’un nouvel handicap** - il est possible qu’un grand nombre de jeunes gens se retrouvent subitement handicapés suite à une catastrophe naturelle ou à un conflit.
  + - 1. Montrez la diapositive 19 et expliquez le point suivant :

*« Les changements que nous apportons à l’éducation afin d’inclure ces apprenants sont souvent semblables ou très similaires à ceux que nous devons faire pour garantir que tout le monde, y compris les jeunes femmes, puisse recevoir une éducation de meilleure qualité. Il existe des mesures pratiques (que nous allons examiner dans quelques instants) à mettre en œuvre par quiconque fournit, gère ou soutient des programmes éducatifs afin que tous les jeunes gens puissent participer plus facilement à l’apprentissage et être en relation avec les autres. »*

* + - 1. Demandez aux participants de consulter le **Guide de poche de l’INEE sur l’appui aux apprenants handicapés**, qui contient de nombreuses idées pratiques pour inclure les jeunes gens handicapés dans le système éducatif avant, pendant ou après une situation d’urgence.

 *Si vous disposez de plus de temps :*

Terminez cette section par l’activité complémentaire 5, qui s’appuie sur une vidéo présentant une approche globale intersectorielle et inclusive utilisée en Ouganda pour les programmes destinés aux jeunes. Vous aurez besoin d’une bonne connexion à Internet pour visionner la vidéo.

**Partie C. Privilégier la participation des adolescents et des jeunes**

1. **Comprendre ce qu’est la participation des jeunes**
   * + 1. Montrez la diapositive 20 et expliquez le point suivant :

*« Dans le cadre de la programmation, on entend par* ***participation des adolescents et des jeunes*** *le fait de les faire participer activement à l’élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation d’initiatives pérennes à assise communautaire. Le groupe de travail sur les jeunes du ministère britannique du Développement international a mis au point une approche à trois volets : le développement et l’aide humanitaire doivent i)* ***viser*** *les jeunes gens (bénéficiaires), ii) les* ***associer*** *(partenaires) et iii)* ***être l’œuvre*** *de jeunes gens (leaders). Que les initiatives soient lancées par des jeunes gens ou par des organisations spécialisées, ils doivent être intégrés à toutes les étapes du cycle du projet et bénéficier d’une formation, d’une orientation et d’un soutien adéquats. »*

1. **Pourquoi faire participer les adolescents et les jeunes ?**

10 minutes

* + - 1.  **Avant de présenter le contenu de la** diapositive 21, demandez aux participants de réfléchir à leur expérience personnelle en matière de participation des adolescents et des jeunes et d’expliquer pourquoi ils pensent que c’est un sujet important. Notez leurs réponses sur le tableau de conférence ou le tableau puis soulignez les aspects qui n’ont pas été discutés en vous appuyant sur la diapositive 21.
      2. Montrez la diapositive 21 et expliquez les points suivants :

*« La participation des jeunes gens est avant tout un droit fondamental. Les* ***articles 12 à 14*** *de la* ***Convention relative aux droits de l’enfant*** *soulignent le besoin de favoriser et de guider la participation des enfants et des adolescents aux questions qui les concernent tout en les protégeant de toutes les formes de violence. Les jeunes gens sont ainsi en mesure de contribuer et de participer à l’élaboration et à la gestion des programmes qui leur sont destinés.*

*La participation à l’élaboration des programmes peut aider les jeunes gens à être plus ouverts à l’apprentissage, à participer aux discussions importantes, à utiliser leur créativité et à prendre des initiatives.*

*La participation peut contribuer à des résultats positifs : meilleure confiance en soi, amélioration des attitudes/compétences/comportements, autonomie, acquisition de connaissances.*

*Faire participer les jeunes gens tout au long du cycle du projet peut leur donner un sentiment d’accomplissement, une conscience sociale et leur permettre d’aider leur famille ou leur communauté.*

*Il importe de souligner qu’il faut du temps pour garantir la participation des adolescents et des jeunes. Cela requiert des engagements à long terme, des efforts redoublés et une disponibilité accrue. Un financement supplémentaire sera parfois nécessaire. Cependant, c’est là l’un des moyens les plus efficaces de jeter les bases d’une société plus juste, prospère et pacifique. En examinant et en mettant en œuvre les bonnes pratiques et en utilisant les outils et les ressources disponibles, il est tout à fait possible d’intégrer les jeunes gens à tous les niveaux du cycle du projet et d’élaborer ainsi des programmes adaptés, efficaces et pérennes. »*

1. **Moyens pratiques de faire participer les adolescents et les jeunes aux activités politiques, économiques et sociales**

20 minutes

 *Si vous disposez de plus de temps :*

Démarrez cette section par l’activité complémentaire 6, qui permet aux participants de s’exercer à intégrer de manière constructive les adolescents et les jeunes dans leurs programmes actuels.

* + - 1. Montrez la diapositive 22 et expliquez le point suivant :

*« Un travail et des recherches considérables ont été réalisés pour améliorer l’efficacité des programmes à l’égard des jeunes gens. D’après les enseignements tirés des interventions précédentes, les mesures pratiques visant l’engagement efficace et constructif des adolescents et des jeunes comprennent, entre autres :*

* *L’établissement de partenariats efficaces avec les adolescents et les jeunes afin de leur confier un rôle significatif dans l’élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation des programmes.*
* *L’évaluation des programmes actuels et la création d’un groupe varié de jeunes gens chargés de contribuer à l’analyse du contexte.*
* *La possibilité pour les jeunes gens de participer à des activités sociales, économiques et politiques avec l’orientation et le soutien d’accompagnateurs adultes. »*
  + - 1. Montrez la diapositive 23 et expliquez ce qui suit :

*« Il faut établir des relations fonctionnelles entre les jeunes gens et les adultes. Un véritable partenariat associe les perspectives et les compétences des adolescents et des jeunes à l’expérience et la sagesse des adultes, permet aux deux parties de faire des propositions et de prendre des décisions et reconnaît la contribution précieuse des jeunes gens comme des adultes. »*

* + - 1.  Demandez aux participants de citer les éléments qui leur semblent nécessaires afin de nouer des partenariats efficaces entre les jeunes gens et les adultes. Voici quelques suggestions :
* Établir des objectifs clairs et définir leur raisonnement, en s’assurant que les jeunes gens et les adultes comprennent quels sont leurs rôles et responsabilités respectifs.
* Assurer l’équilibre du pouvoir décisionnel. Si les jeunes gens sont privés de la capacité de prendre des décisions, ils ne sont pas de véritables partenaires.
* Faire en sorte que les plus hauts niveaux de l’organisation soutiennent la participation des adolescents et des jeunes à ses activités et s’engagent pleinement à cette fin.
* Choisir soigneusement les participants. L’épanouissement et la disposition à assumer des responsabilités varient considérablement d’un jeune à l’autre. L’établissement d’objectifs et d’attentes clairs quant au partenariat et aux rôles des jeunes permettra d’identifier ceux qui sont engagés et dignes de confiance. De même, engagez exclusivement des adultes résolus à travailler en partenariat avec les adolescents et les jeunes et qui respecteront leurs opinions et valoriseront leur participation.
* Renforcer les capacités et assurer une formation. Les adolescents et les jeunes peuvent avoir besoin d’une formation à la communication, au leadership, à l’affirmation de la personnalité, à la conduite d’entretiens, etc., ainsi que dans des domaines de compétences spécifiques, comme la prévention du VIH. De même, les adultes peuvent avoir besoin d’une formation à la communication, au travail collaboratif, à la conduite d’entretiens, au travail avec des jeunes gens, ainsi que dans des domaines de compétences spécifiques, comme la prévention du VIH.
* Connaître les différents styles de communication, veiller à poser des questions lorsque le contenu ou les motifs de certains propos prête à confusion.
* Valoriser la participation, le talent, les compétences, les perspectives et les idées des jeunes. Reconnaître et valoriser la participation des adultes, ainsi que les connaissances, l’expérience et l’accès aux ressources qu’ils apportent.
* Définir les prochaines étapes potentielles, envisager de quelle manière les jeunes participants pourront progresser. Par exemple, les programmes d’éducation par les pairs contribuent à l’autonomisation des jeunes gens et à l’acquisition de compétences importantes. Cependant, ces programmes incluent rarement des possibilités d’évolution et ne permettent guère aux éducateurs-pairs d’assumer davantage de responsabilités.
* Garder à l’esprit que les jeunes gens ont d’autres intérêts et priorités. Il faut veiller à ce qu’ils n’assument que les responsabilités qu’ils peuvent gérer sans négliger d’autres aspects importants de leur vie, comme la famille, les amis et l’éducation. Il faut les aider à savoir quand il convient de dire « non » et soutenir leur décision.
  + - 1.  Demandez aux participants d’expliquer de quelle manière ils ont noué des partenariats avec les jeunes. Ont-ils eu l’impression que les partenariats étaient efficaces ? Parmi les éléments cités auparavant, certains ont-ils posé des problèmes ou amélioré le partenariat ?
      2. Montrez la diapositive 24 et expliquez les points suivants :

*« Pour une élaboration et une mise en œuvre efficaces des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes, il convient de réaliser une* ***analyse du contexte****,* ***en partenariat avec les adolescents et les jeunes****, afin de contribuer à identifier les différents besoins et facteurs de risque pour les jeunes gens dans la région ciblée.*

*Pour assurer une représentation adéquate des jeunes gens marginalisés et vulnérables, il convient de les intégrer dans l’équipe d’analyse (filles, personnes issues de différents groupes ethniques/religieux, personnes déplacées/réfugiées dans les camps, nouveaux migrants et personnes handicapées). Les parents et les membres de la communauté doivent être informés des activités afin d’instaurer un climat de confiance et d’encourager la participation. Les personnes choisies pour réaliser l’analyse doivent acquérir les compétences nécessaires pour s’acquitter de cette tâche (comme les recherches/l’analyse, la communication, le travail d’équipe, etc.). »*

* + - 1. Montrez la diapositive 25 et expliquez les points suivants :

« *L’objectif de l’analyse du contexte est de comprendre les expériences, les conditions et la qualité de vie ainsi que les problèmes des jeunes gens et des différentes parties prenantes s’attachant (ou susceptibles de s’attacher) à résoudre ces problèmes. La participation des jeunes gens aux processus d’analyse et de planification permet de tenir compte de leurs opinions et d’adapter les activités à leurs besoins. L’analyse doit de préférence être approfondie, inclusive et exhaustive sans pour autant rendre la tâche démesurée et accablante. Il existe plusieurs moyens pratiques, conviviaux et informels de faire participer les jeunes et les communautés à ces analyses. Dans le cadre de cette formation, nous vous fournissons une liste des ressources qui permettent, à l’aide d’exercices simples et conviviaux, d’analyser les difficultés que rencontrent les jeunes gens.*

*Les adolescents et les jeunes peuvent aider à identifier, entre autres domaines importants :*

* + *Les partenariats potentiels qui bénéficieront aux programmes, comme les organisations publiques, privées et les organisations de la société civile qui travaillent déjà avec des jeunes.*
  + *Les priorités et les normes culturelles au sein de la communauté ou de la région, garantissant ainsi la pertinence et l’efficacité des programmes.*
  + *Les populations vulnérables/marginalisées/à risque (personnes déplacées, réfugiés vivant dans les camps, nouveaux migrants, jeunes femmes, groupes ethniques ou religieux), ainsi que toute question ou discrimination potentielle devant être résolue afin d’éliminer toute discrimination ethnique, religieuse, politique ou fondée sur le sexe.*
  + *Le manque de possibilités et les vulnérabilités, comme l’enseignement élémentaire et/ou secondaire, les programmes d’apprentissage accéléré, les activités ludiques ou les débouchés sociaux, la formation professionnelle et le tutorat.*
  + *Les possibilités professionnelles et l’évaluation du marché à court et à moyen terme avec les adolescents et les jeunes, que nous allons voir d’ici peu. »*
    - 1. Montrez la diapositive 26 et expliquez les points suivants :

*«****Une******évaluation des programmes actuels*** *destinés aux adolescents et aux jeunes doit également être réalisée, en partenariat avec ces derniers, afin de déterminer ce qui fonctionne et ne fonctionne pas et de définir les axes de progression.*

*Les critères à prendre en compte au cours de l’évaluation sont, entre autres :*

* + - *La participation ou le recours aux services fournis et la raison pour laquelle les jeunes gens instituent, maintiennent ou interrompent les services.*
    - *L’acceptation par la communauté des services proposés.*
    - *La pertinence du point de vue des jeunes femmes, des adolescents plus jeunes/plus âgés et des jeunes.*
    - *Le degré de performance et d’efficacité.*
    - *L’accessibilité pour les groupes marginalisés/vulnérables.*
    - *Les aspirations pour l’avenir. »*
      1. Demandez aux participants de se reporter à la section sur **l’analyse** dans le **Manuel des normes minimales** (page 35), où ils trouveront davantage d’orientations sur la réalisation d’évaluations globales, transparentes et participatives. La liste des ressources (section sur la participation des adolescents et des jeunes) fournit des outils et des notes d’orientation pour analyser la situation propre aux adolescents et aux jeunes dans leur région d’affectation.
      2. Montrez la diapositive 27 et expliquez le point suivant :

*« Les jeunes gens doivent pouvoir exprimer, librement et sans risque, leurs idées, préoccupations et désaccords et influencer les politiques et les programmes régionaux et nationaux qui les affectent directement. Ils doivent être consultés lors de l’élaboration des activités et recevoir une formation leur permettant d’accorder leurs compétences et leur préparation aux activités prévues. Les partenaires adultes doivent délimiter clairement ce qu’est une participation appropriée et sûre et soupeser soigneusement les risques que peuvent encourir les jeunes gens lorsque les tensions s’aggravent. Des partenariats doivent être noués avec les autorités locales et les programmes doivent permettre aux jeunes gens d’influencer et de resserrer les liens avec les gouvernements locaux et nationaux par le biais d’activités de développement communautaire ou d’ateliers conjoints. »*

* + - 1. Demandez aux participants de consulter la section de la liste des ressources consacrée à la participation politique : ils y trouveront des outils et des notes d’orientation qui leur permettront d’élaborer des activités visant à faire participer les adolescents et les jeunes aux processus politiques.
      2. Montrez la diapositive 28 et expliquez les points suivants :

« *Les adolescents et les jeunes disent régulièrement aux enquêteurs que leur épanouissement général, leur statut social, leur estime de soi et leur développement identitaire dépendent essentiellement des facteurs économique[[6]](#footnote-6).*

*Les jeunes gens doivent suivre une formation et acquérir une expérience pratique qui les aidera à subvenir à leurs besoins et à entretenir leur motivation. Les jeunes hommes et les jeunes femmes, en particulier ceux issus de groupes vulnérables qui n’achèvent pas leur scolarisation formelle, doivent bénéficier d’une formation sur les moyens de subsistance et l’emploi (création de petites entreprises, compétences financières, éducation et formation technique/professionnelle). En particulier, l’analyse du marché du travail et la collaboration avec le secteur économique et le secteur du relèvement précoce assureront la pertinence des programmes et l’acquisition de compétences économiques utiles.*

*Voici quelques moyens pratiques de promouvoir les possibilités économiques :*

* *Faire participer les jeunes gens à la réalisation d’analyses du marché afin d’identifier les différents secteurs et leur potentiel.*
* *Intégrer la formation professionnelle dans les programmes d’éducation formelle et informelle et veiller à ce qu’elle soit souple et pertinente pour les jeunes hommes et les jeunes femmes et qu’elle puisse être évaluée.*
* *Fournir des possibilités d’entrepreneuriat et mettre en place des mesures d’incitation à l’emploi.*
* *Permettre aux jeunes de mettre en œuvre leurs acquis. Favoriser l’accompagnement par le biais de stages et d’apprentissages dans le secteur public/privé afin qu’ils acquièrent les compétences qui leur permettront de tirer le meilleur parti des possibilités économiques. »*
  + - 1. Demandez aux participants de consulter la section de la liste des ressources consacrée à la participation économique : ils y trouveront des outils et des notes d’orientation sur les aspects économiques des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes.
      2. Montrez la diapositive 29 et expliquez les points suivants :

*« Dans les contextes de crise, les jeunes gens ont besoin d’activités constructives pour oublier leurs préoccupations, maîtriser leurs sentiments d’agressivité, apprendre à travailler en équipe et participer de façon constructive à la vie de leur communauté. Les activités sportives, en particulier, sont utiles pour enseigner des savoir-être importants comme le respect, le leadership et l’entraide, promouvoir l’égalité et établir des relations entre les pays, les cultures et les religions[[7]](#footnote-7). »*

*Parmi les moyens pratiques de faire participer les jeunes gens aux activités sociales et civiques, citons :*

* *La collaboration avec les jeunes et leur consultation lors de l’élaboration d’activités en groupes.*
* *L’organisation d’ateliers avec les membres de la communauté afin d’organiser des projets de services communautaires et des missions de bénévolat.*
* *La participation des parents, des enseignants et des responsables communautaires aux activités afin de garantir l’acceptation et la pérennité des programmes.*
* *La participation de* ***tous*** *les jeunes gens issus des différents groupes ethniques, religieux, économiques et culturels afin de promouvoir la diversité, la tolérance et la consolidation de la paix.*
* *Le recours au sport, à la musique, à la danse, etc., pour susciter l’intérêt et encourager la participation. »*
  + - 1. Demandez aux participants de consulter la section de la liste des ressources consacrée à la participation sociale et civique : ils y trouveront des outils et des notes d’orientation sur la mise en œuvre d’activités sportives et récréatives pour les adolescents et les jeunes.
      2.  Si vous n’avez pas le temps de réaliser l’activité complémentaire 7, demandez aux participants comment ils ont réussi à donner aux jeunes gens la possibilité de participer à des activités politiques, économiques et/ou sociales. Des jeunes gens ont-ils participé aux processus de planification et de mise en œuvre ? Les activités ont-elles été concluantes/efficaces ? Si oui, de quelle manière ? Quels problèmes ont-ils rencontrés ?

 *Si vous disposez de plus de temps :*

Concluez cette section en réalisant l’activité complémentaire 7 afin que les participants puissent partager leur expérience personnelle en matière de participation des adolescents et des jeunes aux programmes ou à des activités politiques, économiques ou sociales.

* **Récapitulatif de la formation (facultatif)**

1. La diapositive 30 présente un résumé très bref des principaux messages de cette formation (énumérés à la page 1). Si vous disposez d’assez de temps, vous pouvez l’utiliser pour récapituler le contenu de la formation avant de clore l’atelier.
2. La diapositive 31 suggère aux participants de consulter d’autres groupes de l’INEE ainsi que l’équipe de travail qui agit aux côtés des adolescents et des jeunes et les renvoie à d’autres outils.

**Activité complémentaire 1**

30 minutes

*Cette activité peut servir à étoffer le début de la section 2.*

Cette activité permet aux participants de s’habituer à utiliser les normes minimales pour résoudre les différents risques et problèmes que les adolescents et les jeunes peuvent rencontrer dans une situation d’urgence.

Si les participants ne sont pas tous familiarisés avec les normes minimales de l’INEE, expliquez brièvement que :

« Le Manuel des normes minimales de l’INEE constitue jusqu’à présent le seul outil expliquant quel doit être le niveau minimum de qualité et d’accès à l’éducation dans les situations d’urgence jusqu’à la phase de relèvement. L’objectif du manuel est 1) d’améliorer la qualité des activités de préparation, l’intervention et le relèvement en matière d’éducation, 2) d’accroître l’accès aux possibilités d’apprentissage pertinentes pour tous les apprenants, quels que soient leur âge, leur sexe ou leurs capacités, dans un cadre sûr ; et 3) de garantir la responsabilité et la bonne coordination des activités d’éducation d’urgence jusqu’à la phase de relèvement. Le manuel contient 19 normes, regroupées en cinq domaines et accompagnées d’actions clés et de notes d’orientation ».

* + - 1. Demandez aux participants de se reporter aux cinq domaines – 1) *Participation communautaire, coordination et analyse, 2) Accès et environnement d’apprentissage, 3) Apprentissage et enseignement, 4) Enseignants et autres personnels de l’éducation* et *4) Politique éducative*.
      2. Distribuez à chaque groupe un tableau de conférence ayant comme intitulé le nom de l’un des cinq domaines ; une ligne verticale est tracée au milieu pour distinguer les garçons, d’un côté, et les filles, de l’autre.
      3. Demandez aux groupes de réfléchir et d’énumérer les risques et les effets potentiels susceptibles d’affecter les jeunes hommes et les jeunes femmes au titre du domaine en question (plus concrètement, quels sont les risques envisageables si les normes minimales ne sont pas appliquées dans ce domaine). Si vous disposez d’assez de temps, encouragez les participants à tenir compte de toutes les normes applicables à ce domaine.
      4. Les groupes disposent de 15 minutes pour débattre et de 5 minutes pour présenter sa liste.
      5. Demandez à chaque groupe de présenter sa liste et aux autres groupes de suggérer tout risque supplémentaire.

**Activité complémentaire 2**

30 minutes

Cette activité a pour but d’inciter les participants à réfléchir à la manière dont l’éducation peut contribuer au développement dans l’ensemble du continuum préparation/intervention/relèvement.

1. Montrez la diapositive 11 et expliquez le point suivant :

« L’éducation fait partie intégrale de la planification et de la mise en œuvre de l’intervention humanitaire, décrite comme un continuum comprenant la préparation aux catastrophes avant une crise, l’intervention pendant la situation d’urgence et le relèvement précoce. »

1. Demandez aux participants de constituer trois groupes.
2. Distribuez un tableau de conférence à chaque groupe et demandez-leur d’y écrire le titre : « Éducation de qualité ». Attribuez à chaque groupe une phase : « préparation », « intervention » ou « relèvement » qu’ils doivent noter à côté du titre.
3. Demandez aux groupes d’expliquer comment l’exercice des droits des jeunes gens et la priorité accordée à l’éducation pendant la phase qui leur a été attribuée peut contribuer au développement régional, national ou mondial.
4. Accordez 15 minutes aux groupes pour débattre puis 5 minutes pour présenter leur travail en séance plénière. À l’issue de chaque présentation, les autres participants sont invités à compléter les idées proposées par le groupe.

Dans un souci de clarté, vous pouvez présenter une brève description de chaque étape :

**Préparation** - Il s’agit des mesures adoptées et des actions mises en place avant le déclenchement d’une situation d’urgence pour contribuer à réduire les effets des catastrophes potentielles. Cette phase comprend l’élaboration de plans ou d’autres préparations visant à protéger la vie des populations et à faciliter l’intervention et le relèvement.

**Intervention** – Elle débute lorsqu’une situation d’urgence est imminente ou vient juste de se produire. L’intervention englobe toutes les activités réalisées pour sauver la vie des populations et réduire les dommages dus à la catastrophe.

**Relèvement** – Cette phase couvre, entre autres, la reconstruction des communautés afin de permettre aux personnes de recouvrer leur autonomie, de reprendre une vie normale et de se protéger contre les futures catastrophes.

**Activité complémentaire 3**

30 minutes

Cette activité permet aux participants de pouvoir cerner les principaux enjeux auxquels sont confrontés les adolescents et les jeunes pendant une situation d’urgence et élaborer des messages de plaidoyer pour les surmonter.

1. Expliquez aux participants qu’ils doivent élaborer un message de plaidoyer afin que les adolescents et les jeunes puissent bénéficier en priorité de programmes de qualité.
2. Demandez aux participants de constituer de petits groupes (si possible, par région ou secteur) et distribuez à chaque personne un exemplaire du document 1 : « Tendances ».
3. Demandez aux groupes de réfléchir aux principaux enjeux/principales questions auxquels se heurtent les jeunes gens dans leur pays/région et d’en choisir un/une qu’ils souhaiteraient résoudre.
4. Demandez-leur de préciser le résultat souhaité, de définir leur public cible et d’élaborer un message de plaidoyer.
5. Expliquez (et notez sur un tableau de conférence ou un tableau) que pour être efficace un message de plaidoyer doit :
   * + être bref, concis et convaincant ;
     + correspondre à l’objectif et résumer celui-ci ;
     + inciter le public à prendre les mesures que vous souhaitez.
6. Pour que l’exercice se déroule bien, vous pouvez présenter l’exemple ci-dessous[[8]](#footnote-8) et noter le message de plaidoyer correspondant sur un tableau de conférence ou un tableau.
7. Prévenez les groupes qu’ils disposent de 20 minutes pour travailler et de 3 minutes pour présenter leur message.
8. Demandez aux autres groupes s’ils ont trouvé le message convaincant.

**Exemple de problème et message de plaidoyer :**

**Problème :** près de la moitié des personnes vivant avec le VIH sont des femmes. Le nombre de filles et de femmes vivant avec le VIH dans le monde ne cesse de croître. Elles sont « doublement vulnérables » au VIH en raison de leur sexe et de leur âge. Elles sont en outre plus vulnérables socialement, culturellement et économiquement. Pourtant, la prévention du VIH a fait ses preuves. Ainsi, dans les zones urbaines de Côte d’Ivoire, du Kenya, du Malawi et du Zimbabwe, le taux de prévalence observé chez les jeunes gens a diminué grâce à l’évolution des comportements, notamment la réduction du nombre de partenaires, l’intensification de l’usage du préservatif et l’accès aux centres de dépistage et conseil volontaires.

**Message de plaidoyer :** « Il faut prévenir le VIH chez les filles et les jeunes femmes ! Rendons les services de santé sexuelle et reproductive plus accessibles aux filles et aux jeunes femmes. »

**Activité complémentaire 4**

30 minutes

Cette activité permet aux participants de s’habituer à utiliser les normes minimales afin de résoudre les différents risques et problèmes que les adolescents et les jeunes peuvent rencontrer dans une situation d’urgence.

1. Demandez aux participants de constituer de petits groupes, cinq de préférence, et attribuez à chacun l’un des cinq domaines présentés dans le manuel des normes minimales : *participation communautaire, coordination et analyse ; accès et environnement d’apprentissage ; enseignement et apprentissage ; enseignants et autres personnels de l’éducation* et *politique éducative*.
2. Demandez aux groupes de consulter la partie consacrée au domaine attribué dans le Manuel des normes minimales et de déterminer de quelle manière les besoins des adolescents et des jeunes y sont satisfaits.
3. Chaque groupe dispose de 15 minutes pour travailler et d’environ 2 minutes pour présenter leurs conclusions.

Voici quelques exemples de la manière dont ces problèmes sont pris en compte dans l’ensemble des normes minimales de l’INEE :

**Domaine relatif aux normes fondamentales** (participation communautaire, coordination et analyse) : les jeunes sont considérés comme un groupe hétérogène ayant des besoins variés et doivent participer à la planification, au suivi et à l’évaluation des programmes éducatifs.

**Domaine relatif à l’accès et à l’environnement d’apprentissage**: souligne le besoin d’atteindre la majorité des jeunes défavorisés, socialement marginalisés et frustrés, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables, à l’aide de programmes créatifs et d’entrepreneuriat. Les jeunes doivent avoir accès à un éventail de possibilités éducatives afin de réintégrer le système formel et/ou de participer aux activités d’apprentissage informel. Le domaine rappelle également aux personnes chargées de l’élaboration des programmes qu’il convient de consulter les jeunes et de faire participer les filles et les jeunes femmes à la préparation de l’emploi du temps et du programme scolaire et à la réduction des risques au sein et en dehors des établissements scolaires.

**Domaine relatif à l’enseignement et à l’apprentissage**: préconise l’égalité d’accès à l’enseignement des compétences pratiques pour les jeunes non scolarisés, en promouvant des programmes pertinents et adaptés aux demandes des jeunes portant sur les moyens de subsistance et le développement professionnel, à l’élaboration et à la mise en œuvre desquels participent activement les jeunes, les employeurs, le personnel des centres de formation et d’autres prestataires de services, comme les institutions de microfinance.

**Domaine relatif aux enseignants et autres personnels de l’éducation**: reconnaît que la qualité de l’éducation est essentielle pour attirer et retenir les jeunes gens. Il préconise également que les élèves puissent donner leur opinion sur la performance et le comportement général des enseignants et suggère, le cas échéant, de donner aux jeunes des possibilités d’emploi dans le cadre des activités éducatives et des cours de formation.

**Domaine relatif à la politique éducative**: s’intéresse aux besoins des jeunes non scolarisés et encourage le recueil de données ventilées et l’élaboration de politiques en faveur de la jeunesse. Ce domaine souligne en outre la nécessité de planifier et de mettre en œuvre des programmes de formation professionnelle et relatifs aux moyens de subsistance en liaison avec des institutions de microfinance afin que les jeunes formés puissent mettre en œuvre leurs compétences en tant que travailleurs indépendants.

**Activité complémentaire 5**

30 minutes

Cette activité a pour particularité de présenter une vidéo « *Using Sport to Combat Sexual Violence* » (Combattre la violence sexuelle par le sport)[[9]](#footnote-9) qui montre l’approche globale des programmes axés sur les jeunes adoptée par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) et le Comité international olympique (CIO) en Ouganda. Une bonne connexion à Internet est nécessaire pour visionner la vidéo.

Si vous disposez d’assez de temps, vous pouvez lire un texte du HCR avant de montrer la vidéo :

« Dans le cadre de leur coopération de longue date, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Comité international olympique (CIO) ont mis en place un programme sportif destiné aux jeunes femmes et hommes vivant dans un camp de réfugiés en Ouganda dans le but de réduire les violences sexuelles et sexistes. Les créateurs du programme espèrent ainsi rompre la souffrance sans fin qui touche le pays depuis vingt ans en raison d’un conflit qui oppose l’Armée de résistance du Seigneur aux forces gouvernementales, en ayant recours au sport pour renforcer l’estime de soi et améliorer la santé des personnes vivant dans le camp.  
Ce programme est le fruit du partenariat entre le HCR et le CIO, reconduit en 2007. Il comprend des sessions de formation interactives qui associe l’instruction sportive et la sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes. Des projets semblables ont déjà été mis en œuvre à Panama, au Venezuela, en Ouganda et au Kenya. »

1. Demandez aux participants de regarder la vidéo de 4 minutes et de réfléchir à l’approche du programme en répondant aux questions suivantes :

* Cette approche est-elle globale ? Expliquez pourquoi.
* Cette approche est-elle intersectorielle ? Expliquez pourquoi.
* Cette approche est-elle interactive ? Expliquez pourquoi.
  + La vidéo est accessible à l’adresse suivante :
  + <http://www.youtube.com/watch?v=6o9yR5HV4Qw>

2. Demandez aux participants de constituer des groupes de trois personnes et distribuez à chacun une feuille de tableau de conférence portant l’un des intitulés suivants : « Globale », « Intersectorielle » et « Inclusive ».

3. Demandez aux groupes de déterminer dans quelle mesure l’approche du programme est « globale », « intersectorielle » ou « inclusive ».

4. Les groupes disposent de 15 minutes pour débattre et noter leurs réponses et de 3 minutes pour présenter leurs conclusions.

5. Si vous disposez d’assez de temps, vous pouvez demander aux participants de discuter en plénière des questions en suspens, à savoir :

* Cette approche présente-t-elle des lacunes ?
* Quels en sont les points forts ?

**Activité complémentaire 6**

30 minutes

Cette activité permet aux participants de se familiariser avec la manière d’intégrer la participation constructive des adolescents et des jeunes dans leurs programmes actuels.

1. Demandez aux participants de constituer des petits groupes (de préférence, par organisation ou secteur) auxquels vous remettez un exemplaire du document 2 « Grille d’action » et de consulter le manuel des normes minimales.
2. Les groupes doivent réfléchir à l’approche actuelle de leur organisation/secteur vis-à-vis des cinq domaines ainsi qu’aux points suivants :
   * Dans quelle mesure faites-vous participer les jeunes gens ?
   * Comment pouvez-vous renforcer la participation des adolescents et des jeunes aux activités ?
   * Quel programme ou activité pouvez-vous mettre au point pour couvrir au mieux les besoins/résoudre les problèmes les plus urgents des adolescents et des jeunes ?
   * Quel environnement est le plus favorable à une participation volontaire des jeunes ?
   * De quelles ressources avez-vous besoin pour mettre en œuvre les activités ?
   * Parmi les réseaux/groupes/contacts que vous connaissez, lesquels peuvent vous aider à mobiliser de jeunes participants ou à mettre en œuvre des activités pouvant entrer dans le cadre de votre action ?
3. Demandez aux groupes d’élaborer un plan d’action détaillé visant à améliorer/promouvoir la participation des adolescents et des jeunes dans leur organisation/secteur.
4. Chaque groupe dispose de 20 minutes pour réaliser cette tâche et de 2 minutes pour présenter son travail.

**Activité complémentaire 7**

30 minutes

Cette activité peut server à compléter la section 9 de la partie C « Moyens pratiques de faire participer les jeunes aux activités politiques, économiques et sociales ».

Cette activité complémentaire permet aux participants de partager leur expérience de travail avec les jeunes ou leur expérience relative à l’exclusion des jeunes de programmes ou d’activités politiques, économiques ou sociales.

1. Écrivez les titres « Politique », « Économique » et « Social et civique » sur trois grandes feuilles de tableaux de conférence (un titre par feuille).
2. Après avoir étudié la **partie C**, demandez aux participants de constituer 3 groupes.
3. Distribuez à chaque groupe une feuille de papier et demandez-leur de discuter de leurs expériences professionnelles avec les adolescents et les jeunes dans le domaine qui leur a été attribué. Les participants doivent expliquer les mesures qu’ils ont prises pour permettre aux jeunes de participer à des activités politiques, économiques et/ou sociales en répondant aux questions suivantes : des jeunes gens ont-ils participé aux processus de planification et de mise en œuvre ? Les activités ont-elles été concluantes ou efficaces et, si oui, de quelle manière ? Quels problèmes ont-ils rencontrés ? Demandez aux groupes de réfléchir à la manière dont ils peuvent renforcer la participation des adolescents et des jeunes dans le domaine qui leur a été attribué et de dresser par écrit la liste de leurs idées.
4. Les groupes disposent de 15 minutes pour débattre et de 5 minutes pour présenter leurs idées. Encouragez les autres groupes à proposer des idées supplémentaires.
5. Vous pouvez vous aussi suggérer des idées contenues sur les diapositives si elles n’ont pas été citées par les participants.

**Document 1 : Tendances**

## **Les adolescents et les jeunes dans les régions affectées par une crise :**

## 60 % des habitants des pays en développement ont moins de 30 ans.

## Près de 515 millions de jeunes gens vivent avec moins de 2 dollars/jour.

## Environ 35 % des 14 millions de réfugiés ont entre 12 et 25 ans.

## Près de la moitié des infections à VIH touche les jeunes de 15 à 24 ans.

## Au Brésil, 81 000 jeunes âgés de 15 à 19 ans ont été assassinés entre 1998 et 2008.

## **Éducation inadaptée et emploi :**

## Près de 71 millions de jeunes, soit un sur cinq, ne sont pas scolarisés du tout (un sur trois en Afrique subsaharienne).

## Au Soudan du Sud, une jeune fille est plus susceptible de mourir en couches que de terminer l’école primaire.

## Les jeunes femmes ayant achevé leurs études secondaires perçoivent un salaire de 15 à 25 % plus élevé ; pourtant, à l’échelle mondiale, un jeune sur deux âgé de 14 à 19 ans n’est pas scolarisé dans le secondaire.

## Fin 2009, on estimait à 81 millions le nombre de jeunes adultes sans emploi, soit une hausse de 7,8 millions par rapport à 2007.

**Document 2 : Grille d’action**[[10]](#footnote-10)

Institution :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Activités | Changements de la structure institutionnelle | Compétences supplémentaires nécessaires | Logistique et ressources | Calendrier | Responsabilité |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**Document 3 : Liste des ressources**

**Outils de l’INEE**

***INEE Minimum Standards Toolkit: Adolescents and Youth***

Les normes minimales de l’INEE fournissent un cadre général pour une action coordonnée visant à améliorer la qualité de la préparation et de l’intervention en matière d’éducation, à accroître l’accès aux possibilités d’apprentissage pertinentes et à garantir la responsabilité humanitaire de la prestation de ces services. Les outils suivants, qui visent à garantir l’accès aux activités d’apprentissage et d’éducation pour les adolescents et les jeunes, ont été sélectionnés dans la boîte à outils des normes minimales de l’INEE, qui a été élaborée pour couvrir un besoin croissant d’outils pratiques et clairs visant à guider les travailleurs humanitaires, les représentants des gouvernements et les éducateurs lors de la mise en œuvre des normes minimales de l’INEE.

<http://www.ineesite.org/uploads/documents/store/doc_1_INEE_Toolkit_-_Adol_and_Youth.pdf>

***Outils de mise en œuvre des Normes minimales de l’INEE***

<http://toolkit.ineesite.org/toolkit/Toolkit.php?PostID=1043>

**Notes d’orientation de l’INEE sur l’enseignement et l’apprentissage**

Ces notes d’orientation présentent des bonnes pratiques relatives à des questions centrales comme l’élaboration et l’adaptation des programmes scolaires, la formation des enseignants, le soutien et le perfectionnement professionnels, les processus d’instruction et d’apprentissage et l’évaluation des résultats de l’apprentissage.

http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1004/GN\_TL\_French.pdf

***Resource Pack on Teaching and Learning Instruction and Learning Processes***

Ce dossier comprend des exemples d’outils, du matériel pédagogique et des études de cas, qui peuvent être utilisés pour adapter les bonnes pratiques à un contexte particulier en suivant les notes d’orientations.

http://toolkit.ineesite.org/toolkit/Toolkit.php?PostID=1088

**Guide de poche de l’INEE sur le genre**

Ce guide de poche souligne les principes utiles à une approche qui tient compte du genre pour guider l’élaboration des programmes éducatifs et présente des stratégies et des actions concrètes visant à mettre en pratique l’égalité entre les genres dans les principaux domaines de l’éducation.

[http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1009/INEE\_Pocket\_Guide\_to\_Gender\_FR.pdf](http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1009/INEE_Pocket_Guide_to_Gender_FR.pdf%20)

**L'éducation dans les situations d'urgence : inclure tout le monde. Guide de poche de l'INEE sur l'éducation inclusive (2009)**

Après avoir souligné les principes utiles à une approche inclusive de l’éducation d’urgence, ce guide fournit des conseils sur les stratégies et les actions correspondant aux étapes principales d’une situation d’urgence, allant des phases précoces au suivi et à l’évaluation.

[http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1007/INEE\_Pocket\_Guide\_Inclusive\_Education\_FR.pdf](http://toolkit.ineesite.org/toolkit/Toolkit.php?PostID=1007)

**Guide de poche de l'INEE sur l'appui aux apprenants handicapés**

Ce guide présente des idées pratiques pour inclure les enfants et les jeunes gens handicapés à l’éducation avant, pendant ou après une crise.

[http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1138/INEE\_PG\_Learners\_w\_Disabilities\_FR.pdf](http://www.eenet.org.uk/resources/docs/INEE_Supporting_Learners_with_Disabilities.pdf)

**Politique et plaidoyer**

***INEE Thematic Issue Brief: Youth***

Bref aperçu des obstacles auxquels se heurtent les jeunes dans les situations d’urgence et orientations sur la manière de les aborder, l’accent étant particulièrement mis sur l’intégration des questions relatives aux jeunes dans l’ensemble des normes minimales de l’INEE.

http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1066/INEE\_Thematic\_Issue\_Brief\_Youth.pdf

**Programme d’action mondial pour la jeunesse** (2007)

Cadre politique et orientations pratiques pour une action nationale et un soutien international visant à améliorer la situation des jeunes gens dans le monde.

<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/documents/wpay2010.pdf>

***Mercy Corps Youth and Conflict Toolkit***

Ensemble d’outils visant à aider les bureaux sur le terrain et les équipes de programme à élaborer et à mettre en œuvre des programmes ayant pour objectif de réduire la participation des jeunes gens à la violence.

<http://www.allianceforpeacebuilding.org/resource/collection/9E786610-CF07-4073-9E34-A03818697B2E/MCYouthandConflictToolkit-3.pdf>

***Youth Participation in Development: A Guide for Development Agencies and Policy Makers***

Ce guide a pour but de mieux faire comprendre l’importance croissante de la participation des jeunes au développement et le potentiel considérable qu’elle représente, et d’étudier les problèmes centraux et les principales approches. Il fournit des informations sur la manière de travailler avec les jeunes à un niveau pratique et opérationnel dans le domaine des politiques et des programmes et présente des études de cas pratiques utiles ainsi qu’un ensemble de normes de qualité qui aident les organisations à lancer leurs activités.

http://www.restlessdevelopment.org/file/youth-participation-in-development-pdf

***Adolescent Programming Experiences during Conflict and Post-conflict***

Ce document présente des études de cas qui illustrent les programmes encourageant la participation des adolescents au développement communautaire et à la consolidation de la paix pendant les situations de crise. Dans chaque pays étudié, les obstacles ont été transformés en possibilités. Ce document est une mine d’informations et d’idées nouvelles.

http://www.unrol.org/files/adolescentdoc.pdf

**L’adolescence : une étape capitale**

Les adolescents ont des droits, qui sont énoncés dans la Convention relative aux droits de l’enfant : être informé et acquérir des compétences ; bénéficier de services comme l’éducation, les soins de santé, les loisirs et la justice ; vivre en sécurité et dans un milieu propice à leur croissance ; et avoir l’occasion de participer et de s’exprimer.

http://www.unicef.org/french/publications/files/pub\_adolescence-fr.pdf

**Genre**

**Directives en vue d’interventions contre la violence fondée sur le sexe dans les situations de crise humanitaire : Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d’urgence**

Ces directives ont pour objectif principal de permettre aux acteurs humanitaires et aux communautés de planifier, de mettre en place et de coordonner un ensemble d’interventions multisectorielles minimales afin de prévenir la violence sexuelle au début d’une situation d’urgence et d’y remédier.

[https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/GBV%20Guidelines%20%28French%29.pdf](http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/439474c74.pdf)

***Young People’s Toolkit******On Issues Connected To******Gender-Based Violence: Raising Awareness on Roles &******Responsibilities in Relationships***

Cette boîte à outils est destinée aux animateurs et au personnel qui travaillent avec des jeunes (de 15 à 25 ans) dans toutes sortes d’organisations pour 1) sensibiliser les jeunes aux questions liées à la violence sexiste, 2) encourager les jeunes à jeter un regard critique sur le monde qui les entoure et leurs expériences personnelles et à appliquer cet enseignement à leur vie et à leurs relations ; 3) aider les jeunes à acquérir une partie des connaissances et des compétences dont ils ont besoin pour se protéger et passer plus facilement de l’enfance à l’âge adulte ; 4) aider les jeunes à avoir confiance en eux ; et 5) encourager les jeunes à faire des plaidoyers informels.

http://www.engagingmen.net/fxiles/resources/2010/clara/A\_Young\_Peoples\_Tookit\_English.pdf

***Femmes, filles, garçons et hommes. Des besoins différents, des chances égales. Guide du Comité permanent interorganisations pour l’intégration de l’égalité des sexes dans l’action humanitaire***

Ce manuel est destiné aux agents de terrain intervenant dans les situations d’urgence humanitaire dues à un conflit ou une catastrophe naturelle. Les acteurs du secteur/cluster en particulier bénéficient d’orientations pratiques pour identifier et couvrir les différents besoins et situations des femmes, des filles, des garçons et des hommes. Citons également une section sur le genre et l’éducation (pages 53 à 60), qui contient une brève section sur l’enseignement et l’apprentissage et une liste des indicateurs permettant d’analyser la planification axée sur l’égalité des sexes dans le secteur éducatif.

<https://docs.unocha.org/sites/dms/Documents/IASC%20Gender%20Handbook%20(French).pdf>

***Education: Gender Marker Tip Sheet***

Cette fiche-conseil est conçue pour aider les équipes de projet des clusters à élaborer des projets éducatifs qui correspondent aux différents besoins et situations des femmes, des filles, des garçons et des hommes.

<http://oneresponse.info/crosscutting/gender/Gender%20Marker%20Materials/Education%20Gender%20Marker%20Kit.pdf>

**\*** Voir également le **Guide de poche de l’INEE sur le genre**.

**\*** Voir également **L'éducation dans les situations d'urgence : inclure tout le monde. Guide de poche de l'INEE sur l'éducation inclusive (2009)**.

**Participation des adolescents et des jeunes**

***Action for the Rights of Children (ARC) Resource Pack***

Ce kit de ressources fournit un ensemble essentiel de supports de formation et d’informations pour renforcer les capacités des personnes à 1) lutter contre les racines profondes des vulnérabilités des enfants, 2) mettre en place des systèmes de protection efficaces des enfants (et des jeunes) utilisés lors des situations d’urgence et pour le développement à long terme et 3) garantir qu’aucune activité ne compromet par inadvertance les droits et la sécurité des enfants. Le kit comprend 14 modules qui sont divisés en deux groupes : modules fondamentaux et modules relatifs aux questions essentielles.

http://www.savethechildren.net/arc/using/index.html

***Youth Participation Guide: Assessment, Planning, and Implementation***

Guide visant à accroître le niveau de participation constructive des jeunes aux programmes portant sur la santé reproductive et le VIH/sida (ainsi que d’autres secteurs) au niveau institutionnel et des programmes. Le public cible se compose de cadres supérieurs et moyens, de responsables de programmes, de personnel chargé de mettre en œuvre les activités et de jeunes participant à tous les niveaux du travail d’une organisation.

<http://www.advocatesforyouth.org/component/content/article/1652-youth-participation-guide-assessment-planning-and-im>

**Boîtes à outils relatives à la participation des jeunes**

Conçu en collaboration avec l’Unité du développement et participation des adolescents de l’UNICEF, cet ensemble de guides d’instructions sur la promotion de la participation des adolescents au processus décisionnel fournit un cadre exhaustif qui peut être adapté à divers environnements sociaux et culturels.

*Participation in the Second Decade of Life: What and Why?*

Ce premier guide explique en quoi consiste la participation et pourquoi il est important d’inclure les jeunes gens aux processus décisionnels.

<http://secretariat.thecommonwealth.org/Shared_ASP_Files/UploadedFiles/9C041EDE-14F5-4DA7-AF21-EAF03F7C4A55_One-ParticipationintheSecondDecadeofLife.WhatandWhy.pdf>

*Adolescent and Youth Participation: Adults Get Ready!*

Le deuxième guide couvre le rôle que les adultes peuvent jouer dans la création d’un environnement permettant une participation constructive des jeunes.

http://secretariat.thecommonwealth.org/shared\_asp\_files/uploadedfiles/111B17B2-67A0-45A6-8AB7-327CDB0D9261\_Two-AdolescentandYouthParticipation.AdultsGetReady.pdf

*Adolescent Participation and the Project Cycle*

Le troisième guide explique comment intégrer la participation dans le cycle de vie d’un projet. Le quatrième guide présente la liste des « outils » servant à concrétiser la participation.

http://secretariat.thecommonwealth.org/shared\_asp\_files/uploadedfiles/309D076B-1FA1-4D10-A65B-582F7336340C\_Three-AdolescentParticipationandtheProjectCycle.pdf

*Tools for Adolescent and Youth Participation*

Ce quatrième guide présente des modèles et des outils pratiques conçus pour renforcer la capacité des adolescents et des adultes qui travaillent avec eux à discuter, planifier et agir. La plupart des outils présentés sont adaptés aux adolescents d’âges différents.

http://secretariat.thecommonwealth.org/Shared\_ASP\_Files/UploadedFiles/983621CB-D789-48B3-A84C-F2CB6023E458\_Four-ToolsforAdolescentandYouthParticipation.pdf

***Toolkit for Creating a Step Change in Monitoring and Evaluating Children's Participation***

Cette ressource a été créée pour appuyer la mise en œuvre pratique du « *Framework for Monitoring and Evaluating Children’s Participation* », un projet lancé par Save the Children, UNICEF, Plan International et World Vision et soutenu par l’Oak Foundation.

<http://resourcecentre.savethechildren.se/node/4732>

***Framework for Monitoring and Evaluating Children’s Participation***

Ce cadre répond au besoin de développer de nouvelles approches du suivi et de l’évaluation de la participation des enfants et permet de participer à une étude pilote visant à tester de nouveaux matériels, à l’aide d’une boîte à outils, pour mesurer la participation des enfants. Ce projet, lancé à l’initiative de Save the Children, UNICEF, Plan International and World Vision et soutenu par l’Oak Foundation, est conçu pour faciliter le suivi et l’évaluation de divers processus de participation des enfants.

http://resourcecentre.savethechildren.se/node/4733

***Youth Participation in Development: A Guide for Development Agencies and Policy Makers***

Ce guide fournit des informations sur la manière de travailler concrètement avec les jeunes au niveau pratique et opérationnel en matière de politique et de programmation.

<http://www.ygproject.org/guide/introduction>

***Youth Participation Guide: Assessment, Planning and Implementation***

Ce guide vise à accroître le niveau de participation constructive des jeunes à la programmation au niveau institutionnel et des programmes. Il comprend, entre autres, 1) un aperçu conceptuel de la participation des jeunes, 2) une évaluation institutionnelle et un outil de planification et 3) un programme de formation au partenariat entre les jeunes et les adultes, des documents d’information, etc.

<http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2008/youth_participation.pdf>

***Setting Standards for Youth Participation: Self-Assessment Guide for Governance & Programmes***

Ce guide vise à inciter la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) (ainsi que d’autres secteurs) à faire de l’auto-évaluation une activité permanente et à encourager un dialogue pérenne, le respect et l’entente mutuels entre les jeunes gens et les adultes.

<http://www.youthcoalition.org/attachs/IPPF%20YOUTH%20GUIDE.pdf>

***Putting Youth Engagement into Practice: A Toolkit for Action***

Cet outil aide les organisations et les institutions à trouver des moyens d’intégrer les jeunes gens à leur travail en tant que partenaires à part entière.

http://secretariat.thecommonwealth.org/Shared\_ASP\_Files/UploadedFiles/F0376D05-C471-44B3-9565-C34FA928041F\_6CYMM\_YouthEngagement-C31AB.pdf

***The participation of Children and Young People in Emergencies***

Ce guide présente un bref compte-rendu de ce que les enfants et les jeunes gens ont réalisé et peuvent faire pendant les situations d’urgence. Il explique pourquoi les organismes d’aide doivent agir avec les enfants avant, pendant et après une situation d’urgence, et propose des moyens d’y parvenir.

<http://www.unicef.org/eapro/the_participation_of_children_and_young_people_in_emergencies.pdf>

***Map of Programmes for Adolescent Participation during Conflict and Post-conflict Situations* (2003)**

Ces « cartes » rendent compte de la participation des adolescents aux programmes dans les situations de conflit et de post-conflit. Elles présentent l’action d’un grand nombre de partenaires, notamment des ONG, des organismes des Nations Unies, des gouvernements, des responsables communautaires, des enseignants, des parents et, surtout, des jeunes. Elles sont assorties d’une liste de groupes et de réseaux de jeunes qui œuvrent pour amener les jeunes gens à s’intéresser aux questions relatives à la participation des adolescents pendant et après les situations de conflit.

http://www.unicef.org/emerg/files/Map\_of\_Programmes.pdf

**Participation économique, formation professionnelle et technique**

***The TWIGA Approach Outline & Core Modules: Group Guide, Project Manager,***

***Conflict Mediator, Business Advisor***

L’objectif direct de TWIGA est de fournir aux travailleurs sociaux s’occupant de jeunes des connaissances et des compétences spécifiques et d’améliorer ainsi la prestation de leurs services. L’accent est mis sur les méthodes pratiques du travail quotidien, à savoir les méthodes visant à orienter les processus sociaux et les dynamiques en groupes, à gérer les projets portant sur des activités récréatives, éducatives et génératrices de revenu ciblant des groupes de jeunes, à analyser et à résoudre les conflits, ainsi que sur les méthodes permettant de lancer et de gérer de petites entreprises.

http://www.giz.de/Themen/de/SID-DEF90C7D-4CF57B84/dokumente/gtz2010-en-twiga-module-business-advisor.pdf

***Employment Training and Placement Toolkit***

Conçue par EQUIP 3, cette boîte à outils oriente et soutient les institutions partenaires dans l’élaboration de programmes d’autonomisation visant à aider des partenaires locaux à mettre efficacement en œuvre des programmes d’employabilité des jeunes. Elle présente des profils d’emplois dans trois secteurs – TIC, santé et agriculture – en pleine croissance et ayant un fort potentiel d’emploi des jeunes. Chaque exemple d’opportunité fournit aux gestionnaires des programmes des informations détaillées sur la manière d’établir des programmes de formation qui doteront les jeunes des compétences nécessaires pour trouver un emploi formel ou pour créer leur propre entreprise.

http://www.iyfnet.org/sites/default/files/Youth\_ICT\_Toolkit.pdf

***Market Assessment Toolkit for Vocational Training Providers and Youth: Linking Vocational Training Programs to Market Opportunities***

La boîte à outils sur l’évaluation du marché destiné aux prestataires de formation professionnelle et aux jeunes contient trois volets et présente des ressources, des questionnaires et des activités pour les aider à recueillir des informations sur la demande du marché et à la traduire en programmes qui répondent à un environnement entrepreneurial dynamique et aux besoins des jeunes.

<http://www.womensrefugeecommission.org/docs/ug_ysl_toolkit.pdf>

\* Voir également ***Approaches******and Methods for the Promotion of Children and Youth in German Development Cooperation***.

**Participation politique**

***Approaches******and Methods for the Promotion of Children and Youth in German Development Cooperation*** (GTZ, 2006)

Ce manuel présente des approches et des méthodes concrètes dans les domaines thématiques suivants :

* + Démocratie, décentralisation et société civile (politique nationale pour la jeunesse, commission de la jeunesse, recherche-action, formation des conseillers locaux auprès des jeunes, conseil de la jeunesse, clubs de débats, radio pour les jeunes, etc.)
  + Promotion de la santé, planification familiale, prévention du VIH/sida et de la toxicomanie (centres de santé pour les jeunes, écoles promouvant la santé, théâtre au service de la prévention des addictions, etc.)
  + Promotion de l’emploi et des micro-entreprises (micro-crédits pour les jeunes gens, manuel de l’entreprise, création rapide d’emploi, etc.)
  + Éducation à la paix et prévention des conflits (Football pour la paix, jeunes médiateurs de conflits, théâtre interactif, etc.)

<http://www.giz.de/Themen/de/SID-B3BE19AB-430C50A5/dokumente/gtz2006-en-approaches-and-methods.pdf>

***Get Youth on Board! A Toolkit for Stakeholder Collaboration and Youth Promotion***

Boîte à outils relative à la collaboration entre les parties prenantes (gouvernementales et non gouvernementales) visant la mise en œuvre conjointe de services et d’activités visant les jeunes au niveau « méso » (conseils municipaux, administrations provinciales).

<http://www.gtz.de/de/dokumente/gtz2009-en-Get-Youth-on-Board-Manual.pdf>

***One-Year Youth Leaders Training***

Le but de la formation est de permettre à des jeunes gens actifs d’assumer la responsabilité de groupes de jeunes, d’acquérir des connaissances, une expérience pratique, des compétences pratiques et la volonté de participer à des événements sociaux et d’être en mesure de transmettre tous ces acquis aux jeunes gens inactifs de leur communauté. Elle contribue à intégrer directement les jeunes gens aux processus décisionnels en leur donnant les compétences nécessaires pour participer aux structures gouvernementales de manière démocratique. Ce faisant, ils contribuent également à la planification (politique relative à la jeunesse) et à la mise en œuvre d’activités visant les jeunes au sein de la communauté et au processus décisionnel du gouvernement (surtout pour les questions concernant les jeunes, mais également dans d’autres domaines).

http://www.giz.de/Themen/de/SID-DEF90C7D-4CF57B84/dokumente/gtz2009-en-one-year-youth-leaders-training-bih.pdf

**Participation sociale et civique**

**Manuel Fun Inclusive**

Ce manuel vise à inspirer et à motiver les institutions, les organisations, les entraîneurs, les kinésithérapeutes, les professeurs et en particulier les enfants et les jeunes gens à se retrouver autour de la pratique du sport. L’objectif principal est de proposer des règles générales de base qui feront du sport et des jeux des moyens de réinsertion et d’intégration pour les enfants et les jeunes handicapés.

[http://www.handicap-international.de/fileadmin/redaktion/pdf/fun\_inclusive\_frz.pdf](http://http://www.handicap-international.de/fileadmin/redaktion/pdf/fun_inclusive_frz.pdf)

**Le sport, les loisirs et le jeu**

Cette publication présente les travaux de recherche les plus récents sur les bienfaits physiques, mentaux et sociaux du sport ainsi que les recommandations du Secrétaire général de l’ONU concernant le rôle joué par le sport en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

[http://www.unicef.org/french/publications/files/5571\_SPORT\_FR.pdf](http://www.un.org/wcm/webdav/site/sport/shared/sport/pdfs/Reports/Sport%20Recreation%20and%20Play_UNICEF.pdf)

***Sport in Action: Traditional Games, children and development manual***

Conscient du rôle important que le jeu et le sport jouent pour susciter et promouvoir la formation et l’évolution des comportements, Sport In Action (SIA) a conçu ce document pour les professionnels qui s’occupent des enfants dans les écoles et les communautés. Cette ressource présente la façon et les moyens de planifier et de réaliser des activités ludiques et sportives avec des enfants ainsi qu’une sélection de jeux traditionnels zambiens tout en intégrant l’éducation en matière de VIH/sida et de droits des enfants.

http://www.toolkitsportdevelopment.org/html/resources/F8/F80E8AFE-75CE-4261-BF93-C681452FF7ED/Trad%20Games%20total.pdf

***Let’s start our own sports club***

Ce manuel est conçu comme un outil pour les chefs communautaires œuvrant à améliorer la pratique du sport au sein de leur communauté.

<http://www.toolkitsportdevelopment.org/html/resources/3D/3D8FED01-BBC3-4EE9-BAF5-EF649BC2E21C/mso4D966.pdf>

***Psycho-social sport programmes to overcome trauma in post-disaster interventions***

Ce document présente un aperçu des différents acteurs ayant recours au sport pour atténuer les effets psychosociaux dus à un traumatisme résultant de catastrophes soudaines. Il présente la liste des organisations concernées et évalue la qualité globale de ces initiatives.

http://www.toolkitsportdevelopment.org/html/resources/CC/CC6C91C3-3828-4C06-BDA9-A6C2558DD51B/psycho%20social%20overcome%20trauma.pdf

***Adolescents and Civil Engagement: Social Entrepreneurship and Young People***

Ce document résume le rôle de l’entreprenariat social dans l’épanouissement des jeunes gens et des communautés et la réalisation des OMD.

<http://www.unicef.org/adolescence/files/Learning_Series_3_Social_Entrepreneurship_24dec2007.pdf>

***Learning to live together: Design, monitoring and evaluation of education for life skills, citizenship, peace and human rights***

Ce guide vise à renforcer la dimension des programmes liés à l’éducation pour apprendre à vivre ensemble, à savoir les compétences pratiques, la citoyenneté, la paix et les droits de l’homme. Il commence par préconiser une approche globale de cette dimension et des processus d’enseignement et d’apprentissage appropriés puis présente des suggestions de processus de suivi et d’évaluation.

http://tandis.odihr.pl/documents/hre-compendium/rus/CD%20SECT%205%20EVAL/PR%20SEC%205/UNESCO%20Learning%20to%20Live%20Together.pdf

1. *Table-ronde de l’INEE sur les politiques, 2010. INEE Framing Paper 1: Education and Opportunity: Post-primary and Income Growth.* [↑](#footnote-ref-1)
2. *La santé et le développement de l’adolescent dans le contexte de la Convention relative aux droits de l’enfant, Observation générale no 4 (2003).* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies : Observation générale no 13 (1999).* [↑](#footnote-ref-3)
4. *UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2011 : L’adolescence : l’âge de tous les possibles.* [↑](#footnote-ref-4)
5. Campagne mondiale pour l’éducation*, From Rhetoric to Results: Closing the Global Education Gap for the World's Girls and Women,* 2011. [↑](#footnote-ref-5)
6. UNICEF ESARO, *Working with Adolescents in Situations of Civil Unrest, Population Displacement, and Post-crisis Transition*, 2010. [↑](#footnote-ref-6)
7. UNICEF, *Le sport, les loisirs et le jeu,* 2004. [↑](#footnote-ref-7)
8. IPPF, *Changez les choses: 10 messages clés de plaidoyer pour la prévention du VIH chez les filles et les jeunes femmes*, 2007. [↑](#footnote-ref-8)
9. HCR, *Using Sport to Combat Sexual Violence*, 2009. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Youth Participation Guide: Assessment, Planning and Implementation,* UNFPA. [↑](#footnote-ref-10)